

20-21 / 2 Jan

Des territoires unis pour peser face aux métropoles

L'Alliance intermétropolitaine Loire Bretagne (AILB), lancée le 12 avril 2019 à Derval (Loire-Atlantique), rassemblant treize intercommunalités réparties entre le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, a de faux airs d'un échelon administratif. Pourtant, c'est tout sauf son but.

« L'objectif est de développer entre nous une expérimentation de coopération territoriale innovante et génératrice de résultats », explique Jean-François Mary, son président, également à la tête de Redon agglomération. Il juge que « les découpages territoriaux et leurs organisations ne constituent plus une réponse suffisante et appropriée par rapport aux besoins et attentes des populations ».

« Un fossé entre le citoyen et la République »

Pour cette union des territoires péri-

phériques, le diagnostic est posé : « Depuis deux décennies, le fossé semble encore se creuser entre le citoyen et la République. Nous ne pouvons, ni ne devons, l'accepter sans réagir ».

Le premier point commun de ces 13 intercommunalités et 227 communes est de se situer dans un arc courbé par les métropoles et villes de Rennes, Nantes, Angers, Vannes et Saint-Nazaire qui croissent à vitesse grand V. Le second point commun est de ne compter aucune commune de plus de 15 000 habitants ou d'intercommunalité de plus de 70 000 habitants.

« Face à la concentration et aux risques que (ces grandes villes) génèrent, les territoires intermétropolitains vivent des transformations profondes qui vont jusqu'à modifier significativement ce qui les constituait auparavant, en particulier les sociétés rurales. Le temps pres-

se, désormais, car les déséquilibres territoriaux s'accroissent », alerte l'Alliance intermétropolitaine Loire-Bretagne.

Des coopérations dans de nombreux domaines

Les 227 communes et les 482 000 habitants qu'elles représentent prennent leur avenir en main. Plusieurs leviers de développement ont été identifiés. « Ces coopérations qui concernent les mobilités décarbonées, le numérique, la transition écologique, l'agriculture, la formation, le maintien des services publics et leur développement doivent être activées dès maintenant », note Jean-François Mary.

Déjà soutenue par deux Départements et deux Régions, l'association se tourne désormais vers l'Etat. « Nous demandons aujourd'hui de faire le pas nécessaire pour rejoindre

notre mouvement et contribuer à renforcer notre ingénierie afin de travailler sur ces objectifs dans la durée avec la capacité d'obtenir des résultats dans des délais très rapprochés, quelques années tout au plus », lance l'AILB à l'issue de son assemblée générale.

Pour marquer leur détermination, les élus fixent un calendrier : celui de la mandature municipale et intercommunale qui s'est ouverte l'an dernier. « Nous sommes prêts pour réussir cette coopération territoriale dans le cadre des Contrats de relance et de transition énergétique (CRTE), sur lesquels nous travaillons déjà, conclut Jean-François Mary. Ainsi, les programmes descendants et les propositions ascendantes peuvent se rencontrer dans le cadre organisé de l'AILB pour créer une dynamique collective dont les habitants de nos territoires tireront parti. »